

## **Deuxième intervention de la salle : M. Luc MAREEL EURISK**

### **M. ESCAICH :**

Ah ! Une question ? La dernière...

### **M. Luc MAREEL (EURISK) :**

Bonjour.

Le coût exorbitant, c'est le coût de la consommation ou le coût aussi de l'entretien de l'ouvrage ? Une production d'eau chaude solaire diminue la consommation, mais demande l'intervention d'entreprises régulièrement, et en fait, les utilisateurs m'indiquent que cela leur coûte aussi cher qu'avant, et ils ne s'y retrouvent pas financièrement puisqu'ils ont aussi un crédit dessus. Donc, cela aussi engendre un coût, et au résultat, ils parlent de coût exorbitant, mais pas de la consommation ; au niveau de la consommation, il y a bien une économie, mais il y a toujours un problème de coût, au **final**.

### **M. PORTE :**

Réponse dans dix ans, après les premiers arrêts.

### **M. MAREEL :**

Et quand ils vont nous parler de coût exorbitant, nous allons répondre [par rapport] à quoi ?

### **M. WILLEM :**

C'est uniquement le coût de l'usage, sachant que l'entretien est à la charge du propriétaire. [En écho à une interjection :] Voilà, c'est la surconsommation énergétique. Par contre, on prendra en compte le fait suivant : est-ce que, finalement, l'entretien a bien été effectué ? Et cela, même si le coût est exorbitant, revient à la charge du propriétaire.

### **M. ESCAICH :**

Cela fera l'objet de la table ronde numéro 3 également.

### **M. GALLINELLI :**

Je crois que sur ces bonnes paroles et cette transition, vous méritez une pause d'un quart d'heure. Dans le jardin –ensoleillé-, nous sommes prêts à vous accueillir. Merci.

*- Applaudissements -*